



Coop Milly infos n°1

Mars 2010

En bref

Marché céréalier

Production importante, consommation en baisse, stocks de report élevés : depuis une quinzaine de jours, les fondamentaux prennent le pas sur le marché financier. Les prix s'érodent et le marché céréalier déprime.

Colza diester

Les contrats ACE et la jachère ont disparu. Mais, un accord interprofessionnel de gestion de la filière biodiesel a été établi. Dans ce cadre, votre coopérative va vous proposer un contrat d'engagement triennal de livraison de graines de colza pour la filière diester. Des informations complémentaires seront disponibles au cours du mois de mars 2010.

Formation fertilisation azotée

Dans le cadre du quatrième programme d'action de la directive nitrate Oise, deux formations sur la fertilisation azotée ont été organisées dans les locaux de la coopérative, à Milly et à Crèvecœur. La première a attiré 15 agriculteurs et la seconde 13. De nouvelles sessions seront mises en place l'hiver prochain.

Nouveau site internet www.coopmilly.fr

A partir du 15 mars 2010, vous pourrez surfer dans l'« espace adhérents », sécurisé. En particulier, dans la zone « Activité collective », contenant la politique commerciale céréales, les contrats types, les normes de réception, la note d'infos céréales. Ou encore, dans « Activité appros », qui regroupe les services proposés par la coopérative, les liens utiles... Ensuite, vous pourrez cliquer sur « Mes contacts » afin de visualiser la composition du conseil d'administration et la liste, assortie des coordonnées, du personnel.

Enfin, vous pourrez consulter « Mes comptes pour accéder à vos informations personnelles : état des contrats céréales, journal des livraisons, relevé de comptes, suivi des commandes appros, journal des bons de livraison appros, documents PDF (double des factures appros et des décomptes depuis le 1^{er} juillet 2009, informations techniques personnalisées).

Pour connaître vos codes d'accès, il suffit de contacter la coopérative. Un mail, avec votre login et votre mot de passe, vous sera alors envoyé. Veillez à avertir vos comptables que, dorénavant les doubles de facture et de décomptes sont accessibles sur le site web de la coopérative. Nous ne ferons plus de duplicata, excepté pour les documents antérieurs au 1^{er} juillet 2009.

Activité collective

Le conseil d'administration du 2 mars 2010 a validé la politique commerciale récolte 2010. Cette dernière reprend les principes de celle de 2009 :

- la commercialisation de vos productions au prix de campagne n'est possible qu'en signant un contrat engagement prix de campagne avant le 31 mars 2010 ;
- le dépôt vente n'est autorisé que si vous signez un contrat avant le 30 juin 2010.

Activité approvisionnement

La coopérative relance son activité « aliment » en partenariat avec le fabricant EVIALIS, via son usine de Bure. Cette redynamisation consiste en la livraison d'aliment composé et en la fourniture d'un conseil personnalisé par le technicien EVIALIS. Un contrat échange aliment est proposé aux éleveurs afin qu'ils puissent obtenir une valorisation supplémentaire de leurs céréales.